Numéro 1 • septembre 2020

Infos BAC

Bulletin d'informations du Bassin d'Alimentation du Captage de Fauville-en-Caux

Plusieurs captages au sein de Caux Seine agglo sont identifiés comme prioritaire « Grenelle » de par leurs fortes problématiques (turbidité, nitrates, pesticides).

Le captage de Fauville-en-Caux est concernés par ces 3 problématiques, avec des teneurs dépassant régulièrement les normes réglementaires. Pour les **nitrates,** la norme réglementaire à ne pas dépasser pour que l'eau soit de bonne qualité est de **50 mg/L.** En juillet 2020, l'analyse eaux brutes du captage révélait un taux de nitrates de 56,1 mg/L.

Dans le cadre de ces captages Grenelle, un programme d'actions est mis en place sur le BAC de Fauville-en-Caux afin de préserver la ressource en eau. Ces actions sont financées en partie par l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN).

Pour tous renseignements concernant le Bassin d'Alimentation du Captage (BAC) de Fauville-en-Caux.

Pour tous renseignements sur les actions évoquées dans cet infos BAC, n'hésitez pas à prendre contact avec l'animatrice BAC, Julie DOMAINE.

Tél. : 02 32 84 00 35
j.domaine@cauxseine.fr

Caux Seine agglo

Fascine sur la commune de Rouville

Mare sur la commune de Rouville

Haie sur la commune de St-Maclou-la-Brière

L'HYDRAULIQUE DOUCE

Objectif principal de l'hydraulique douce : favoriser l'infiltration et la filtration pour limiter le ruissellement, ralentir les écoulements et réduire la turbidité ainsi que la présence de produits phytosanitaires dans l'eau souterraine.

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à contacter Mélanie BROUTIN, animatrice hydraulique douce, par téléphone au 07.89.06.70.18 ou par mail à l'adresse suivante : m.broutin@cauxseine.fr

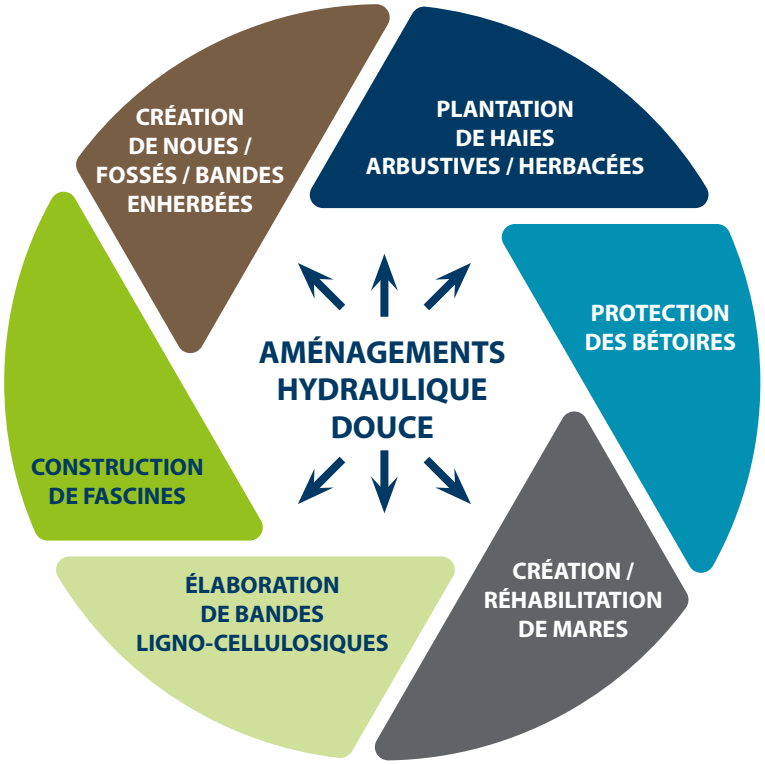

2018 — Réalisation du Plan d'Aménagements d'Hydraulique Douce (PAHD)

Août 2020 — Rencontre avec les exploitants agricoles du BAC favorables à la mise en place d'aménagements HD

Automne 2020 — Lancement des travaux d'aménagements HD + Poursuite des rencontres avec les exploitants agricoles du BAC

LES INTERCULTURES

La couverture hivernale des sols en interculture est devenue obligatoire en 2012 pour toutes les parcelles situées en zone vulnérable, une mesure qui concerne 55 % des surfaces agricoles françaises (notamment l'intégralité de la Seine-Maritime). Le choix de faire des couverts a des objectifs divers tels que :

- **Favoriser la vie du sol**
- **Éviter la compaction des sols nus**
- **Augmenter la matière organique du sol**
- **Limiter la battance, le ruissellement et l'érosion**
- **Favoriser le développement de la faune sauvage**
- **Créer un mulch**
- **Permettre d'allonger la rotation**
- **Enrichir le sol en azote et en soufre**
- **Absorber les éléments fertilisants du sol**
- **Fixer les pesticides et activer leur dégradation**

SUIVIS INDIVIDUELS

Depuis plusieurs années, Caux Seine agglo, avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN) propose aux exploitants volontaires des accompagnements individuels. Ces derniers visent à faire le point sur les pratiques, identifier les points forts et les points d'amélioration à l'échelle de l'exploitation (ateliers grandes cultures ET ateliers élevages).

Ces suivis viennent s'intégrer dans l'animation du programme d'actions à l'échelle du Bassin d'Alimentation des Captages (BAC) en faveur de la reconquête de la qualité de l'eau souterraine.

Trois suivis différents et parfois complémentaires sont proposés. À noter, l'ensemble de ces suivis sont pris en charge à hauteur de 100 % par les collectivités, l'Organisme Professionnel Agricole partenaire (OPA) et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

CICC

Conseil Individuel dans un Cadre Collectif

Outil de diagnostic et de suivi de mes pratiques agronomiques et phytosanitaires

OBJECTIFS

- Faire le bilan sur les pratiques agronomiques et phytosanitaires en grandes cultures.
- Renforce l'autonomie à la décision.
- Profiter d'un conseil individualisé.
- S'intégrer dans un réseau.
- Favoriser une agriculture compatible et pérenne avec la préservation de la ressource en eau.

LES GRANDES ÉTAPES ?

- Diagnostic de l'exploitation et des pratiques.
- Mise en évidence des points forts et des améliorations possibles.
- Calcul des IFT (Indicateur de Fréquence des Traitements phytosanitaires).
- Élaboration d'une feuille de route personnalisé avec des axes de travail spécifiques.
- 2 visites annuelles par an (visites supplémentaires possibles).
- Bilan à chaque fin de saison culturale.

TEMPS ET FORME D'ENGAGEMENT ?

- Engagement sur 3 ans de suivis.
- Signature d'une lettre d'engagement.
- Prise en charge financière à 100 % (AESN, OPA, collectivité).

QUI PEUT M'ACCOMPAGNER ?

AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRE D'AGRICULTURE SEINE-MARITIME

CERFRANCE ADHEO

CIVAM RÉSEAU DES CIVAM NORMANDS Défis Ruraux

Caux Seine agglo

Présentation cellule protection de la ressource

Gaëtan DEGRUMELLE,
Coordinateur cellule protection de la ressource.
Animateur BAC d'Angerville-Bailleul / Saint-Maclou-la-Brière et de Norville
Tél. : 02.32.84.00.35
E-mail : g.degrumelle@cauxseine.fr

Mélanie BROUTIN,
Nouvelle animatrice hydraulique douce depuis le 1er Décembre 2019.
Tél. : 02.32.84.00.35
E-mail : m.broutin@cauxseine.fr

Abdessamad EL KADIRI,
Nouvel animateur BAC de Notre-Dame-de-Gravenchon et de Becquet-Gruchet depuis le 27 Janvier 2020.
Tél. : 02.32.84.00.35
E-mail : a.elkadiri@cauxseine.fr

Julie DOMAINE,
Nouvelle animatrice BAC de Fauville-en-Caux et de Maulévrier / Montmeiller depuis le 8 Janvier 2020.
Tél. : 02.32.84.00.35
E-mail : j.domaine@cauxseine.fr

Caux Seine agglo
Maison de l'intercommunalité
Allée du Catillon
BP 20062
76170 Lillebonne
Tél. : 02 32 84 40 40
Fax : 02 32 84 40 41

Agence de l'eau eau seine NORMANDIE ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

Suivi Herbe

Outil de diagnostic et de suivi de mes pratiques sur mes prairies

OBJECTIFS

- Faire le bilan sur la conduite des prairies pour mon élevage.
- Favoriser le maintien et l'implantation des prairies.
- Renforcer les connaissances du fonctionnement de la prairie.
- Renforcer l'autonomie alimentaire et diminuer les coûts de production.
- Renforcer l'autonomie à la décision.
- Profiter d'un conseil individualisé à « la carte ».
- S'intégrer dans un réseau.
- Favoriser une agriculture compatible et pérenne avec la préservation de la ressource en eau.

LES GRANDES ÉTAPES ?

- Diagnostic de l'exploitation et des pratiques sur la gestion des prairies.
- Mise en évidence des points forts et des améliorations possibles.
- Analyse d'herbe (UFL et Foliaire).
- Élaboration d'une feuille de route personnalisé avec des axes de travail spécifiques.
- 6 visites la première année / 4 visites les années suivantes.
- Bilan à chaque fin de saison culturale.

TEMPS ET FORME D'ENGAGEMENT ?

- Engagement sur 1 an de suivis, renouvelable.
- Signature d'une lettre d'engagement.
- Prise en charge financière à 100 % (AESN, OPA, collectivité).

QUI PEUT M'ACCOMPAGNER ?

Littoral Normand PERFORMANCE & CONSEIL EN AGRICULTURE — CIVAM RÉSEAU des CIVAM NORMANDS Défis Ruraux

Diag AA

Diagnostic Autonomie Alimentaire

Outil de diagnostic et de suivi de mes pratiques sur l'atelier élevage

OBJECTIFS

- Faire le bilan sur la conduite de l'atelier élevage.
- Évaluer les capacités d'autonomie alimentaire de l'exploitation.
- Mettre en évidence les gaspillages alimentaires.
- Favoriser le maintien et l'implantation des prairies.
- Prendre le recul sur le système.
- Renforcer l'autonomie (décisionnelle et fonctionnelle).
- Profiter d'un conseil individualisé à « la carte ».
- S'intégrer dans un réseau.
- Favoriser une agriculture compatible et pérenne avec la préservation de la ressource en eau.

LES GRANDES ÉTAPES ?

- Diagnostic de l'exploitation et des pratiques sur l'ensemble de l'atelier élevage.
- Étude économique du système actuel.
- Réflexion sur les pistes d'amélioration (OPA + éleveurs).
- Simulation technico-économique.
- Élaboration d'une feuille de route personnalisée avec des axes de travail spécifiques.
- 2 à 4 visites.

TEMPS ET FORME D'ENGAGEMENT ?

- Engagement sur 1 an de diagnostic (poursuite avec un suivi herbe possible).
- Signature d'une lettre d'engagement.
- Prise en charge financière à 100 % (Agence de l'Eau Seine-Normandie, OPA, collectivité).

QUI PEUT M'ACCOMPAGNER ?

CIVAM RÉSEAU des CIVAM NORMANDS Défis Ruraux